

Atelier 2 : Cédric Chevallier

Nombre de participants : 134

L'école inclusive, coopérer pour avancer

atelier : "L'inclusion, une question d'accessibilité ?"



Qu'est-ce que l'accessibilité ?

La loi du 11 février 2005, dite "loi handicap", a créé une dynamique nouvelle en faveur de l'accessibilité de "tous à tout".

Deux aspects ont particulièrement été mis en avant lors de la rédaction de cette loi :

- l'accessibilité "de tous"
- l'accessibilité "à tout"

L'accessibilité, c'est permettre à tous, quelles que soient leurs capacités, de participer pleinement à la vie scolaire et sociale.



PRÉAMBULE : ON SYMBOLISE SOUVENT LE HANDICAP PAR UN FAUTEUIL ROULANT MAIS IL EXISTE BIEN SÛR D'AUTRES HANDICAPS..



Quelques axes d'accessibilité :

- **Physique** : Aménagement des espaces (rampes, ascenseurs, mobilier adapté).
- **Communicative** : Supports et méthodes adaptées (lecture simplifiée, pictogrammes).
- **Numérique** : Logiciels et plateformes inclusifs.
- **Sociale** : Sensibilisation et acceptation des différences.



Emma, 9 ans

- Emma est une élève en classe de CE2.
- Elle est atteinte d'une infirmité motrice cérébrale (IMC), ce qui affecte sa motricité globale et fine. Elle utilise un fauteuil roulant pour se déplacer.
- Emma a également des troubles de la communication. Elle a des difficultés à s'exprimer oralement et utilise une tablette avec un logiciel de communication alternative et améliorée (CAA) pour communiquer avec ses enseignants et ses camarades.





3. Quels sont les principaux leviers pour favoriser l'utilisation des outils de communication alternative et améliorée (comme la tablette d'Emma) ?

89 répondants

formation des professionnels

3333 points

Temps nécessaire pour adapter et préparer les activités

1632 points

sensibilisation des camarades.

1609 points

bibliothèque de supports pédagogiques / éducatifs / d'activités adaptés.

1305 points

Outils moins coûteux et disponibles.

1021 points

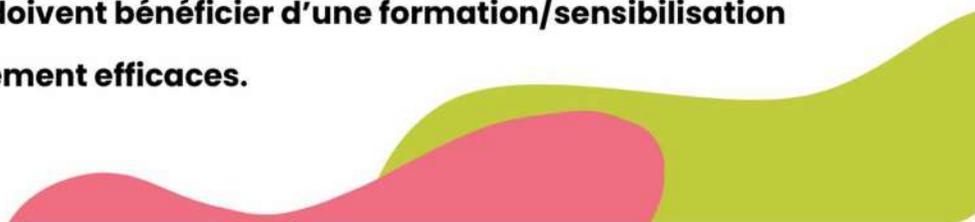


Pourquoi la communication alternative et améliorée est essentielle ?

Les outils de communication alternative et améliorée (CAA) permettent à des élèves comme Emma :

- D'exprimer leurs besoins et idées.
- De participer activement en classe.
- De mieux interagir avec leur entourage

Cependant, ces derniers doivent bénéficier d'une formation/sensibilisation adéquate pour être pleinement efficaces.





4. Quelles mesures pourraient faciliter la participation d'Emma aux activités périscolaires ?

93 répondants

Former les différents professionnels des structures de droits communs

2076 points

Rendre les sorties accessibles à tous.

2001 points

Renforcer la collaboration entre enseignants, AVS/AESH, et personnel périscolaire.

1775 points

Sensibiliser les camarades et encadrants pour créer un environnement bienveillant.

1760 points

Adapter les activités

1688 points

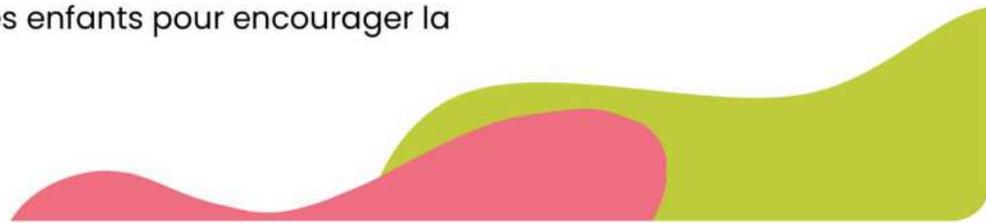
L'importance de l'inclusion dans les activités de groupe



Participer aux activités scolaires et périscolaires est essentiel pour le développement social et personnel des élèves comme Emma.

Pour cela, il est nécessaire :

- D'adapter les activités pour inclure tous les élèves.
- De prévoir des lieux et des équipements accessibles.
- De sensibiliser les autres enfants pour encourager la coopération.





5. Pensez-vous que le personnel périscolaire (animateurs, surveillants, etc.) est suffisamment formé pour accueillir des enfants en situation de handicap ?

93 répondants

Oui, de manière générale	0%	0 votes
Oui, mais seulement pour certains handicaps	4%	4 votes
Non, pas assez formé	92%	86 votes
Je ne sais pas	3%	3 votes

Quand la formation fait la différence

Prenons l'exemple d'un animateur périscolaire :

- Sans formation, il peut être démuni face à un enfant ayant des troubles du comportement.
- Avec une formation adaptée, il sait proposer des activités inclusives, apaiser les tensions et chercher les ressources nécessaires pour faciliter l'inclusion

La formation est donc clé pour favoriser l'accueil et l'inclusion.





Quelques chiffres 2024 sur le département Varois

- 678 personnes sensibilisées sur 46 sensibilisations effectuées (ALSH, crèches, communes...)
- 144 personnes accompagnées lors des 12 interventions en formation (BAFA, BAFD, BPJEPS, DEJEPS...)
- 329 enfants sensibilisés sur 9 interventions

Quelques actions sur le département Varois

- Formation ALSH et Inclusion (financée par la CAF du Var) sur 7 thèmes
- Formation Accueillir un enfant en situation de handicap sur mon établissement d'accueil du jeune enfant
- Interventions du PARIH 83

